

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

DES ZONES HUMIDES À PRÉSERVER

Les zones humides se concentrent autour des étangs Neuf, des Fontaines, de Saule et Millot et le long des cours d'eau de la Vouge et de la Cent Fonts. Ces milieux restent très rares dans la plaine cultivée et la conservation des forêts et prairies sur leur pourtour assurera leur protection et la préservation de la qualité de l'eau.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les prairies sont des milieux qui deviennent rares sur la commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux. Elles forment un bel ensemble en bordure de la Vouge. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des cours d'eau et des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères et la connexion des massifs forestiers isolés.

AVIS DE RECHERCHE



Le Pygargue à queue blanche est un grand rapace des milieux humides, qui se nourrit de poissons qu'il pêche dans les eaux calmes. Observé en hiver au bord des étangs de

Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, sa nidification n'a pas encore été observée sur le territoire. Transmettez-nous vos observations ! Attention toutefois à ne pas pénétrer sur les terrains privés.

Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

Forêts humides d'aunes et de frênes	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles	Végétation des mares
Forêts marécageuses d'aunes	Lisières sèches des forêts sur calcaire		Végétation des cours d'eau et des bords de cours d'eau
Forêts fraîches à Primevère			Végétation des étangs et des bords d'étangs
Forêts de hêtres de Plaine			Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Boisements de saules			
Lisières forestières humides			
Végétation des clairières			

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER



Végétations des bords d'étangs © Pierre Juillard

MILIEUX	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HUMIDES		Potentille couchée / <i>Potentilla supina</i> L., 1753	Régionale	En danger d'extinction	2002
		Lindernie rampante / <i>Lindernia procumbens</i>	Nationale	En danger	2012
		Faux nénuphar / <i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze, 1891	Régionale	En danger	2009
		Laïche de Bohême / <i>Carex bohemica</i> Schreb., 1772		En danger	2012
		Pseudognaphale blanc-jaunâtre / <i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994		En danger	2012
		Scirpe à inflorescence ovoïde / <i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult., 1817		Vulnérable	2012
		Naïade mineure / <i>Najas minor</i> All., 1773		Vulnérable	2002
		Potamo luisant / <i>Potamogeton lucens</i> L., 1753		Vulnérable	2009
		Sonneur à ventre jaune / <i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Quasi-menacé	2008
		Rainette verte / <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Quasi-menacé	2018
FORÊT		Courtillière commune / <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)		En danger	2018
		Criquet ensanglanté / <i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2018
MILIEUX HERBACÉS		Murin de Bechstein / <i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2003
		Bacchante / <i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2018
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS		Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2018
VILLAGE ET MILIEUX BOISÉS		Murin de Natterer / <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Nationale	Vulnérable	2003

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



SAINT-NICOLAS-LES-CÎTEAUX

Plan Local de Biodiversité

Un ensemble exceptionnel d'étangs et de zones humides (Etang Neuf, Etang de Saule, Etang Millot) et un réseau hydrographique* très développé (la Vouge, la Cent Fonts) bordé de prairies bocagères.

La commune la plus riche de la Plaine agricole en terme de biodiversité, mais aussi une des moins connues au regard de sa grande surface.



Des zones humides exceptionnelles

L'étang Neuf forme un remarquable ensemble de milieux humides au sein de la forêt de Cîteaux, un des plus importants du territoire. Outre les nombreuses espèces d'oiseaux d'eau présentes en hiver, les marais qui entourent l'étang recèlent des plantes exceptionnelles à l'échelle régionale voire nationale, comme la Lindernie rampante ou la Laïche de Bohême. Ici la gestion des niveaux d'eau de l'étang, avec des périodes d'assèchement temporaire, garantit la préservation de l'équilibre de tous ces écosystèmes.



Un criquet devenu rare

Le Criquet des roseaux, de taille moyenne, possède de grandes ailes qui lui permettent d'effectuer de longs vols. On le rencontre aussi bien dans des prairies humides que dans des pelouses* sèches aux herbes hautes. Devenu rare en France à cause de la disparition de ces milieux de vie, il est menacé en Bourgogne, et localisé dans l'Est de la région, notamment dans le Val de Saône.



A Saule et Millot !

Le Faux nénuphar est une plante des étangs et des mares qui peut supporter une courte période de sécheresse. Surtout présente dans le Nord de la France (de la Bretagne à la Franche-Comté), elle est connue uniquement, sur le territoire, à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, sur l'étang de Saule et l'étang Millot. Cette plante exceptionnelle, protégée en Bourgogne, est cependant en grande régression. L'évolution des plans d'eau vers des usages de loisirs constitue une menace pour sa préservation.

À RETENIR !

Les prairies bocagères*

un important témoin de l'élevage. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.

La forêt

de vastes massifs forestiers, avec des secteurs riches en gros arbres, assurant la protection de la qualité de l'eau.

Présence exceptionnelle du Faux nénuphar, de la Lindernie rampante et de la Potentille couchée, plantes des zones humides.

Les zones humides un réseau d'étangs remarquable, d'intérêt régional

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cachuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres

LES SITES REMARQUABLES DE SAINT-NICOLAS-LES-CITEAUX

Avec 2 909 hectares, Saint-Nicolas-lès-Cîteaux est la deuxième plus grande commune du territoire de la Communauté de Communes.

Son territoire correspond à une vaste clairière agricole au sein du massif forestier de Cîteaux, et l'on retrouve la forêt aux quatre coins de Saint-Nicolas, avec la forêt domaniale de Cîteaux au sud, et les forêts d'Izeure et de Grange-Neuve au nord. En son centre se trouve l'abbaye de Cîteaux, haut-lieu historique et culturel.

Le territoire communal est traversé par la rivière de la Vouge, une des plus importantes de la plaine, et de nombreuses prairies pâturées ou fauchées bordent encore son cours, malgré les transformations encore récentes en champs ou en plantations de peupliers.

Au sein de la forêt se cachent quelques magnifiques étangs, d'un grand intérêt écologique : les étangs de Saule et Millot et l'étang Neuf sont les principaux. De nombreuses fermes isolées ponctuent ce paysage, hérité du passé cistercien : la Loge, la Borde, les Fermes Neuves, la Ferme de Saule...



© Bourgogne Nature

PRAIRIES ET PEUPLERAIES DES BORDS DE LA VOUGE

Des prairies qui deviennent rares

Ce remarquable ensemble de prairies, entretenues par la fauche et le pâturage et traversé par la rivière de la Vouge, est le plus vaste qui subsiste en bordure de ce cours d'eau. Il est cependant menacé, et les prés cèdent peu à peu la place aux champs et aux plantations de peupliers. Le Bruant jaune est un oiseau que vous pouvez observer ici.

5 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux. Ils regroupent la plupart des secteurs importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de Cîteaux jusqu'aux grands étangs hérités de l'époque médiévale. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

MILIEUX FORESTIERS ET MARAIS DE LA FORGEOTTE

Un ancien étang

Le site abrite une forêt humide (le Bois de Poulot) et un marais hérité d'un ancien étang (la Forgeotte). Dans les secteurs inondés une grande partie de l'année se développe une forêt marécageuse d'aulnes et de hautes herbes (Laïches, Iris, Menthes, Reine des prés...). Elle abrite de nombreuses petites mares où vous pourrez observer des amphibiens comme la Salamandre tachetée.



© Pierre Julliard

MILIEUX FORESTIERS, PRAIRIES ET ZONES HUMIDES DE L'ETANG DE SAULE ET DE L'ETANG MILLOT

Des étangs monastiques et séculaires

Ces étangs qui se succèdent en bordure de la vaste forêt de Cîteaux sont hérités de l'époque médiévale. Ils constituent ainsi à la fois un exceptionnel patrimoine naturel et historique. Le site accueille de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs en hiver. En été, quand le niveau d'eau est au plus bas, les berges vaseuses se couvrent d'une végétation basse comportant beaucoup de plantes rares en Bourgogne comme le Pseudognaphale blanc-jaunâtre.



© Bourgogne Nature



© Martin Mécenawski

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hirondelle rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.



MILIEUX FORESTIERS ET ZONES HUMIDES DE L'ETANG NEUF ET DE L'ETANG DES FONTAINES

Des zones humides à préserver

Cet important réseau d'étangs forestiers, datant de l'époque médiévale, abrite un important patrimoine naturel, notamment des espèces d'amphibiens et de nombreux oiseaux en hiver. En été, quand le niveau d'eau est au plus bas, les berges vaseuses se couvrent d'une végétation basse comportant des plantes rares, comme la Laïche de Bohême.

MILIEUX FORESTIERS ET MARES DU BOIS DES FESQUES

Au pays du Sonneur

La grande forêt de Cîteaux est dédiée à la production de bois d'œuvre, ce qui l'a fortement modifiée au cours des siècles. Ça et là, elle prend un aspect plus proche d'une forêt naturelle avec des gros arbres et des arbres morts. De nombreuses mares ponctuent ce massif, sillonné de dépressions humides et de petits cours d'eau temporaires. Ces points d'eau accueillent notamment de petites populations du crapaud Sonneur à ventre jaune. La Bacchante est un papillon rare que vous pouvez observer ici dans les lisières forestières.



© Pierre Julliard

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Saint-Nicolas-lès-Cîteaux est traversée par deux cours d'eau majeurs de la Plaine : les rivières de la Vouge et de la Cent Fonts. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau et les étangs sont à préserver ou à restaurer. Une partie de la commune est couverte par le massif forestier de Cîteaux formant un vaste réservoir de biodiversité, comportant un réseau d'étangs. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Une part importante du territoire est formée d'un vaste paysage de grandes cultures. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.

- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Village



© Stefan Iefmaer